



CONSEIL GÉNÉRAL
JUNIOR
TES IDÉES ONT DE L'AVENIR



Dossier de presse



Conseil général junior : l'apprentissage citoyen

LOIR-ET-CHER



CONSEIL
GÉNÉRAL

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Synthèse

Conseil général junior : l'apprentissage citoyen

La quatrième session du conseil général junior se tient vendredi 13 juin, à l'Hôtel du Département. Cette nouvelle séance est ouverte par Michel Leroux 1^{er} vice-président du conseil général du Loir-et-Cher, puis présidée par André Boissonnet, vice-président en charge de l'éducation. Initié en 2005 par Maurice Leroy, président de l'Assemblée départementale, le conseil général junior réunit en 2008 les jeunes représentants élus de 15 collèges loir-et-chériens.

Cette manifestation a vocation à éveiller les collégiens à la citoyenneté de manière pragmatique. Dans son rôle de prescripteur civique, le Département organise cette session unique du conseil général junior en collaboration avec l'inspecteur d'Académie, le directeur départemental de l'enseignement catholique, les principaux et les directeurs de collège. Cette initiative pédagogique et civique est l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année scolaire par les élèves des classes de 6^e participantes avec leur(s) professeur(s). Sur les 38 collèges du département, 15 se sont inscrits en 2008 : 13 collèges publics et 2 collèges privés.

À la différence de la plupart des conseils généraux juniors existants dans d'autres départements, le projet loir-et-chérien s'adresse aux élèves de 6^e. Ce choix a été fait par Maurice Leroy pour deux raisons essentielles. Tout d'abord parce que la « sixième » représente symboliquement la porte d'entrée des « années collèges », établissements dont le conseil général a la responsabilité. Ensuite car le conseil général entend jouer pleinement son rôle en sensibilisant les collégiens, dès leur changement d'établissement, au fonctionnement et problématiques de la vie citoyenne. Ainsi, le Département souhaite-t-il devenir un véritable partenaire des collégiens, en les accompagnant et en facilitant leur intégration dans la vie scolaire.

1- Élaboration d'une proposition de délibération par classe

Le travail des classes consiste à élaborer une proposition de délibération concernant le département du Loir-et-Cher. La délibération comprend un descriptif du projet, le public visé, le secteur géographique concerné, une estimation du budget et un calendrier. C'est cette proposition de délibération qui sera présentée à l'ensemble des autres conseillers généraux juniors lors de la session unique du conseil général junior, vendredi 13 juin 2008.

Sept grands thèmes sont proposés afin d'aider les élèves dans leur travail : comportement citoyen, environnement, vie scolaire, sécurité routière, solidarité, Europe, et sujet libre.

2- Visites de l'Hôtel du Département organisées entre le 21 avril et le 19 mai 2008

Préalablement à la session du conseil général junior, il est proposé à chaque professeur référent de visiter l'Hôtel du Département avec sa classe participante et/ou d'accueillir dans leur collège, le conseiller général de leur canton. Le conseil général prend entièrement à sa charge l'organisation ainsi que les coûts du transport. En 2008, 16 collèges – ce qui représente un peu plus de 400 élèves de 6^e – ont choisi de visiter l'Hôtel du Département.

3- L'élection du conseiller général junior

L'élection du conseiller général junior se déroule dans chaque classe participante avant le 30 mai 2008. L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. C'est un temps fort qui permet aux élèves de participer concrètement à une élection, de la candidature au vote.

4- Déroulement de la session plénière

La session du CGJ se déroule vendredi 13 juin, en deux temps :

- le matin, les conseillers généraux juniors sont accueillis par Michel Leroux, 1^{er} vice-président et André Boissonnet 4^e vice-président, qui répondent à leurs questions. Chaque conseiller junior présente ensuite la proposition de délibération élaborée par sa classe. Cette session se déroule à huis-clos comme une commission général du conseil sénior !

- Après un déjeuner, l'après-midi est consacrée aux débats et à l'adoption du projet qui aura eu la préférence des élus départementaux juniors. Ils votent d'abord pour deux propositions, puis au cours d'un second tour de scrutin, pour une proposition parmi les deux ayant recueilli le plus de voix au premier tour. Cette séance est publique et se déroule en présence des principaux et directeurs de collèges, des conseillers généraux, des services et de la presse.

15 conseillers généraux juniors sont réunis pour voter le projet 2008. 5 garçons, 10 filles. Les thèmes abordés sont : l'environnement (4 projets) ; la solidarité (4 projets) ; la vie scolaire (4 projets) ; le comportement citoyen (2 projets) et un sujet libre.

5- Aboutissement du projet

Le projet de délibération choisi par le CGJ est présenté au cours de la session du conseil général suivante par le conseiller général du canton dans lequel est implanté le collège dont est issu le projet. Le texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen classique aboutissant à une délibération prise par le conseil général.

Informations pratiques :

Marie Lefert, chargée de communication

Tél. 02 54 58 41 16 / marie.lefert@cg41.fr

Les projets votés depuis le démarrage du conseil général junior sont :

2007 : deux projets lauréats

- « **Des fruits entiers, des fruits pressés pour nos récrés** », projet de la classe de 6^e D du collège Marie Curie, présenté par Guillaume Lecœur. L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir le goût des fruits aux collégiens et les habituer à une consommation plus équilibrée. Par quel moyen ? En organisant dans chaque collège du département, une dégustation de fruits entiers ou pressés pendant les récréations, complétée par des conseils diététiques. Ce projet s'est déroulé dans 33 collèges du département, du 2 au 6 juin 2008 et a concerné près de 13 000 élèves.



- « **Aux abris, gardons la vie !** » Ce projet, proposé par la classe de 6^e 5 du collège Saint-Exupéry et présenté par Justine Gandolfi, conseillère générale junior, a pour objectif d'améliorer la sécurité aux abords des arrêts des cars scolaires en distribuant à tous les collégiens du département qui utilisent des transports scolaires un questionnaire à remplir. L'enquête a été diffusée en mai 2008 à tous les collégiens. Le résultat permettra du conseil général d'identifier les aménagements à réaliser en priorité.

2006 : « correspondre avec l'Europe » élaboré par le collège René Cassin d'Ouzouer le Marché. Les élèves ont demandé une aide financière du conseil général pour faciliter soit l'organisation de voyages en Europe, soit la mise en place d'une journée à thème dans le collège. L'assemblée départementale, lors du vote du budget 2007, a adopté ce rapport en mettant à disposition des collèges qui ont participé au CGJ 2006, une enveloppe financière de 1 500 € par collège.



2005 : « Action contre le racisme » élaboré par le collège Rabelais à Blois. Il s'agissait de sensibiliser les collégiens aux problèmes du racisme, de l'intolérance et de l'incivilité. L'action s'est déroulée autour de 3 supports : distribution à tous les 6^{es} de Loir-et-Cher, de bracelets colorés avec le slogan « Je respecte les autres » ; création et diffusion d'une affiche dans tous les collèges et abribus ; mise en place dans les collèges départementaux d'une heure de discussion sur le racisme accompagnée d'une documentation sur ce thème.